

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE VIGNOBLE D'ABIDJAN »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROGOBIITE 2, Lot 199, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/05/2023 , et enregistrés au CEPICI le 19/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE VIGNOBLE D'ABIDJAN »

Objet : -ACHAT ET VENTE DE BOISSON ALCOOLISEES ET NON ALCOOLISEES

-ACHAT VENTE DE MARCHANDISES DIVERSES

-IMPORT EXPORT

-RESTAURATION

-ORGANISATION DE CEREMONIE

-EVENEMENTIEL

-PRESTATION DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 6,000,000 F CFA divisé en (600.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 600 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROGOBI 2, Lot 199, Ilot 30

Dirigeant(s) M KOUADIO KOUASSI NARCISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-A10-01992 du 01/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°30588/GTCA/RC/2021 du 01/06/2023

